



La FRAAP, une fédération nationale pour la promotion des associations et collectifs d'artistes plasticiens

La FRAAP

La Fédération des réseaux et associations d'artistes plasticiens poursuit un but d'intérêt général, de représentation, de défense et de promotion des associations et des collectifs d'artistes plasticiens sur le plan national et régional.

Fondée en 2001, et **forte de ses 150 membres, elle représente le premier réseau national d'associations du secteur des arts plastiques agissant sur le champ de la diffusion, de l'accompagnement à la création, de la ressource et/ou de l'action culturelle...**

La FRAAP **travaille à la structuration professionnelle de tous les acteurs**, mais surtout à la reconnaissance et à la mise en valeur du rôle essentiel des associations d'artistes dans le secteur de l'art contemporain. **Ces associations et collectifs composent un réseau professionnel dense, diversifié et incontournable de diffusion artistique, où s'inventent de nouveaux modes de création et de médiation. Le réseau place l'artiste au centre de ses préoccupations.**

Elle organise chaque année des rencontres nationales inter-associatives, moments-clés de réflexion et d'échanges.

Parce qu'**elle poursuit un objectif d'intérêt général revendiqué**, elle a rédigé en 2005 une **charte de déontologie** que chacun de ses membres se doit de signer et de défendre et qui les engage, en tant que diffuseurs et employeurs à respecter les droits des artistes, salariés et bénévoles.

Aujourd'hui, la FRAAP est un interlocuteur-clé du secteur qui s'investit dans tous les grands chantiers nationaux avec l'ensemble des acteurs professionnels.

La FRAAP s'attache à **travailler en partenariat** avec les organisations professionnelles du secteur des arts visuels (notamment le **CIPAC** et l'**USOPAVE**) et de la culture en France et à l'international, de l'Economie solidaire ou encore les partenaires publics. Elle est notamment un membre de l'**Ufisc**, du **Collectif des associations citoyennes** et membre fondateur de la **Coordination nationale des lieux intermédiaires et indépendants**.

Consultez la [Charte de déontologie de la Fraap](#)

Site internet : <http://fraap.org>

Réseaux sociaux : [page facebook](#)

Fédération des réseaux et associations d'artistes plasticiens

Fraap